COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 25 novembre 2026

Transition agroécologique : 4 organisations dénoncent une baisse budgétaire de près de 40% pour les collectifs d'agriculteurs engagés

Alors que l'agriculture française traverse une crise climatique sans précédent, et que des aides d'urgences sont actuellement déployées, les 4 organisations ont appris que le financement des GIEE pour l'année 2026 avait été amputé de 39%, soit 2,2M€. Les organisations demandent au ministère de revenir sur son arbitrage et de maintenir le soutien aux collectifs engagés dans l'évolution des pratiques agricoles, dispositif essentiel à l'adaptation des fermes au changement climatique.

Gestion de l'eau, agroforesterie, réduction des pesticides, adaptation au changement climatique… Les thématiques travaillées par les collectifs d'agriculteurs réunis en GIEE (groupement d'intérêt économique et environnemental) sont variées et adaptées à leur territoire. Ces collectifs officiellement reconnus et soutenus par l'État s'engagent sur plusieurs années pour expérimenter ensemble et faire évoluer leurs pratiques agricoles.

Une baisse de 2,2M d'euros aux dépens des collectifs d'agriculteurs, moteurs de la transition
Faisant suite à un arbitrage au sein du ministère de l'Agriculture, cette réduction de 39% de l'enveloppe dédiée aux GIEE a été annoncée aux organisations de développement agricole début novembre. Les organisations alertent sur le retrait de ces moyens d'accompagnement essentiels et reconnus pour leur efficacité* qui va impacter l'évolution des pratiques agricoles de plusieurs milliers d'agriculteurs en 2027.
Selon les organisations, cet arbitrage est d'autant moins cohérent que le plan CASI (Climat, Adaptation, Sécheresse, Incendies) vise à répondre à une situation d'urgence mais ne répond pas à l'indispensable adaptation sur le long terme face au changement climatique que le dispositif GIEE permet justement d'accompagner efficacement.

Derrière un arbitrage budgétaire, un renoncement à accompagner l'adaptation pérenne des fermes au changement climatique
Les organisations soulignent l'urgence à accompagner les agriculteurs et agricultrices dans l'adaptation de leurs systèmes de production pour viser plus de robustesse et de résilience face à cette nouvelle donne climatique. Les GIEE constituent un dispositif phare de l'accompagnement des agricultrices et agriculteurs. Alors que d'autres lignes de financements ne sont pas affectées par ce "freinage budgétaire", les 4 organisations soulignent que ce choix revient à renier l'ambition première des GIEE : permettre aux agricultrices et agriculteurs de s'adapter aux transitions et au changement climatique avec un modèle économique et social viable, tout en partageant les risques de ces adaptations. Les résultats issus des GIEE, largement partagés par les organisations de développement agricole, bénéficient à un grand nombre d'exploitations.

Les organisations demandent donc à ce que les montants soustraits à l'enveloppe GIEE dans le budget 2026 soient réintégrés pour l'ensemble des projets en cours de sélection ou sélectionnés, et que le budget 2027 soit maintenu sans gel.

L'importance des collectifs en période de crise
Pour les organisations, priver les agricultrices et agriculteurs de la possibilité de se réunir au sein de ces GIEE c'est également les priver du soutien moral qu'apporte l'appartenance à un collectif dans un contexte économique extrêmement difficile dont elles constatent quotidiennement les conséquences sur le terrain. Ces collectifs constituent un soutien essentiel face à l'isolement et aux difficultés traversées.

**L'évaluation du dispositif réalisé par le Ministère de l'Agriculture en 2022 soulignait ainsi un "réel intérêt à prolonger l'existence de ce dispositif" et notait que "les agriculteurs sont satisfaits des résultats obtenus". Evaluation qualitative de la contribution du dispositif MCAE-GIEE à la transition agroécologique, https://agriculture.gouv.fr/etude-devaluation-de-la-contribution-du-dispositif-mcae-giee-la-transition-agroecologique-financee*

Contacts presse :

Réseau Civam - Aurore Puel - aurore.puel@civam.fr - 06.41.03.31.35
FNCUMA - Sophie Orivel - sophie.orivel@cuma.fr - 06 47 70 47 42
Trame - Kim Deslandes - k.deslandes@trame.org - 07 61 42 57 96

Réseau Civam
Les CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) sont des groupes d'agricultrices, d'agriculteurs et d'acteurs du monde rural qui travaillent de manière collective à la transition agro-écologique. Les CIVAM constituent un réseau de plus de 130 associations qui œuvrent depuis 65 ans pour des campagnes vivantes. Ils agissent pour une agriculture plus économe et autonome, une alimentation relocalisée au cœur des territoires et des politiques agricoles, pour l'accueil de nouvelles populations et pour la préservation des ressources. www.civam.org

FN CUMA
La FNCuma anime le réseau fédératif des Cuma de France, soit plus de 9 000 Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (Cuma). Ces Cuma regroupent un agriculteur sur deux, qui investissent ensemble dans du matériel pour utiliser ces équipements sur leurs exploitations. La FNCuma mène des actions de terrain et des études participant ainsi à l'amélioration du fonctionnement de ces groupes et à la dynamique locale. Elle apporte son expertise dans de nombreux domaines (agroéquipement, gestion de l'espace rural, emploi...) auprès des Institutions et travaille conjointement avec les organisations professionnelles agricoles. www.cuma.fr

Le réseau FNAB
Le réseau FNAB est un réseau professionnel agricole, spécialisé en agriculture biologique. Il est constitué de 13 groupes régionaux et de près de 90 groupes locaux et compte environ 10 000 fermes bio. www.fnab.org/association-agriculture-bio

TRAME
TRAME est une entreprise associative, un centre de ressources au service du développement agricole et rural. Elle accompagne l'innovation collective en agriculture pour répondre aux enjeux actuels de société (alimentation, agroécologie, changement climatique, transitions humaines et organisationnelles…). www.trame.org